

Sophia Antipolis, le 10/02/2023

Direction Générale Adjointe Cadre de Vie
Direction GEMAPI Eaux-Pluviales
Affaire suivie par : Olivier Pradelli
Tél : 04.89.87.73.11
Courriel : instruction.gemapi@agglo-casa.fr

SARL CARRERA
2, avenue d'Amérique
Les Moulins- Bât. A
83120 SAINTE-MAXIME

Courriel

Madame Clémence GUIGNARD

ANTIBES JUAN-LES-PINS

LE BAR-SUR-LOUP

BÉZAUDUN-LES-ALPES

BIOT

BOUYON

CAUSSOLS

CHÂTEAUNEUF

CIPIÈRES

LA COLLE-SUR-LOUP

CONSÉGUEDES

COURMES

COURSEGOULES

LES FERRES

GOURDON

GRÉOLIÈRES

OPIO

ROQUEFORT-LES-PINS

LA ROQUE-EN-PROVENCE

LE ROURET

SAINT-PAUL DE VENCE

TOURRETTES-SUR-LOUP

VALLBONNE SOPHIA

ANTIPOLIS

VALLAURIS GOLFE-JUAN

VILLENEUVE-LOUBET

Objet : Gestion des eaux pluviales et des ruissellements
Modificatif demande d'agrément n° **DA BIO/23-01 M01**

ADRESSE DU PROJET : 1020 BOULEVARD DE LA SOURCE

Madame,

Vous avez déposé un dossier de demande d'Agrément modificatif préalable au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme ayant pour objet :

- Création d'un lotissement de 4 terrains à bâtir.

L'agrément vous est délivré sous réserve des prescriptions suivantes :

- En cas de modification du projet, le dossier d'agrément susvisé devra être actualisé et communiqué à la Direction GEMAPI-Eaux Pluviales afin de permettre sa mise à jour ;
- Les eaux issues des nappes et sources souterraines ou du drainage du bâtiment ne devront pas être rejetées dans le réseau pluvial public : des dispositions constructives devront être prévues pour assurer l'étanchéité des sous-sols ou la gestion des éventuelles infiltrations.

Le présent agrément devra être joint à votre demande d'autorisation d'urbanisme afin de confirmer l'avis conforme du service, sous condition bien sûr que votre projet et sa gestion des eaux pluviales soient identiques dans les deux dossiers.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

S. LOTTO

Responsable du service Exploitation
Direction GEMAPI Eaux pluviales





COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

Synthèse des données sur la gestion des eaux pluviales

Caractéristiques du projet	
Commune	BIO
Référence cadastrale	AV0079,0178p
Superficie parcelle	7124 m ²
Bassin versant	Brague
Zonage EP	A
Zone inondable	--
Zone MVT	--
Réseau EP	
Marge de recul	--
Caractéristiques des ouvrages de gestion des eaux pluviales	
Surface imperméabilisée créée	m ²
Pluie dimensionnante	100 l/m ²
Volume de rétention	227m ³ + 39m ³
Type d'ouvrage de rétention	infiltrant
Ouvrage inspectable ou visitable	inspectable
Temps de vidange	2h (selon débit max)
Débit de fuite	l/s
Surverse de sécurité	oui
Exutoire	--

